

Barbezieux

Un documentaire qui invite au débat

CULTURE « Nouvelle Cordée », le film de Marie-Monique Robin, sur l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée, a été présenté vendredi soir. Réactions

En présence de sa réalisatrice, de Pierre-Yves Marolleau, maire de Mauléon, d'élus du Sud-Charente et d'un public d'une centaine de personnes, le cinéma Le Club de Barbezieux-Saint-Hilaire a proposé le documentaire « Nouvelle Cordée ».

Sans dévoiler toutes les richesses de ce film, on peut déjà dire qu'il raconte l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » qui a été lancée dans l'agglomération de Mauléon en 2015. À l'époque, Pierrick, Anne, Sébastien et les autres vivaient dans une grande précarité. « On nous appelait les cassos », dit Philippe. Quatre ans plus tard, ils sont devenus salariés dans la première entreprise à but d'emploi (EBE) de France.

À leurs côtés depuis le début de cette incroyable aventure humaine et collective, la caméra de Marie-Monique Robin a capté leurs transformations physiques et morales. En effet, un certain mardi 3 janvier 2017, à 7 h 30 du matin, ils étaient tous là avec une heure d'avance pour leur premier jour de travail à l'Entreprise solidaire d'initiatives et d'actions du Mauléonais (Esiam). On a pu voir et entendre ce cri de joie de Pierrick, un ex-chauffeur routier : « Dans une heure, on ne sera plus des chômeurs ! »

Un projet absolument unique
Le 10 février 2016, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité une proposition de loi intitulée « Territoires zéro chômeur de longue



Un débat avec la salle s'est instauré à l'issue de la projection du film de Marie-Monique Robin.

PHOTO A. M.

durée », approuvée dans la foulée par le Sénat.

Porté par l'association ATD Quart-Monde et le député Laurent Grandguillaume, ce texte a permis d'expérimenter, dans dix communes, un projet absolument unique : fournir à tous les chômeurs de longue durée qui le souhaitent un emploi à durée indéterminée, payé au Smic et adapté aux compétences de chacun. Une entreprise à but d'emploi (EBE) sera financée en partie par la réaffectation des coûts liés à la compensation du chômage.

L'association ATD Quart-Monde a calculé qu'un chômeur

coûte 18 000 euros par an (RSA, Pôle emploi, couverture maladie, prestations sociales, manques à gagner fiscaux et coûts indirects). L'idée a été proposée de reverser cette somme à l'entreprise pour chaque chômeur recruté. La nouvelle loi a autorisé le transfert de cet argent. Il restait à la charge de l'entreprise de trouver les 5000 euros manquants, grâce à la facturation de biens et services, avec l'interdiction de concurrencer les autres acteurs de l'économie locale.

Lors du débat qui a suivi la projection, Marie-Monique Robin a développé les moments riches en émotions vécues lors du tour-

nage. Pierre-Yves Marolleau, le maire de Mauléon, s'est exprimé sur son implication. L'intervention d'un membre d'Attac ainsi que celle d'une personne en colère envers les élus, ont tendu l'atmosphère. Jacques Chabot (CdC des 4B) a répondu et cité le dispositif 100 chances, 100 emplois, réservé aux jeunes de moins de 25 ans. Michel Varenne a parlé du projet Résurgence en Sud-Charente.

Actuellement 200 villes se sont portées volontaires et une loi est attendue en 2020 pour généraliser le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée ».

Alain Michaud